

Formation Professionnelle « Initiation à la démarche participative »

Public visé : Architectes, Maîtres d'œuvre, Constructeurs

Pré-requis :

Connaître les différentes phases d'un projet d'architecture, connaître la loi MOP.

Objectifs :

- Découvrir la démarche participative dans un projet de conception architecturale
- Comprendre les étapes d'une démarche participative
- Donner les clés pour s'initier au rôle de facilitateur d'un projet architectural
- Expérimenter des méthodes participatives à réutiliser et réadapter pour créer vos propres ateliers

Programme :

JOUR 1

1. Les enjeux d'une démarche participative et le rôle du facilitateur

- Identifier les différentes démarches participatives liées au cadre bâti
- Découvrir ce qu'apporte au projet une conception collaborative en architecture
- Comprendre le rôle du facilitateur et sa posture vis à vis des acteurs et du projet
- Valoriser la maîtrise d'usage comme experte du territoire du projet

2. Mettre en place une démarche participative pour accompagner un projet d'architecture

- Concevoir le calendrier d'une démarche participative et savoir l'expliquer
- Les processus de validation de la démarche participative vis-à-vis de la maîtrise d'ouvrage
- Réussir à mobiliser les acteurs concernés autour d'un projet d'architecture
- Concevoir le déroulé d'un atelier participatif

JOUR 2

- Savoir animer un atelier et l'adapter en temps réel
- Savoir analyser et partager le travail réalisé en atelier
- Anticiper le temps de travail autour de la démarche participative, le valoriser, le deviser
- Identifier les points de vigilance, les « dangers » de la démarche participative

3. Expérimenter différentes techniques d'animation

- Quelques fondamentaux d'animation et techniques de gestion de groupe
- Savoir poser le cadre d'un atelier (et le faire respecter !)
- Méthodologie pour créer un exercice (objectifs, rôle, outils)
- Adapter des techniques d'animations courantes au projet d'architecture
- Expérimenter différents outils et principes d'animation pour co-concevoir un projet d'architecture
- Créer et inventer pour alimenter sa propre « boîte à outils » selon ses compétences propres et selon les publics
- Expérimenter la prise de décision collective
- Connaître quelques outils propres à la démarche participative en réhabilitation

Moyens pédagogiques :

- Apports théoriques : présentation sur écran, photos, retours d'expérience
- Jeux de rôle dynamiques, exercices de mise en situation concrets permettant d'être opérationnel, expérimentations ludiques et participatives tout au long de la formation
- Étude de cas par petits groupes avec création d'exercices de mise en situation d'une démarche participative.

Moyens d'évaluation :

- Auto-évaluation en fin de formation

Moyens Techniques :

- Salle de formation équipée d'un vidéoprojecteur, de surfaces murales permettant l'affichage, d'un paperboard
- Exercices pratiques (en intérieur et en extérieur)
- Petit matériel du facilitateur en herbe, fourni/prêté par le formateur

Formateur :

Rozenn Autret, société Pensée sauvage : architecte en éco-construction et formatrice spécialisée en démarche participative dédiée aux projets architecturaux. Création et animation d'ateliers avec l'ensemble des acteurs du projet pour co-concevoir le projet d'architecture.

Informations pratiques :

Lieu * : Centre de formation TY eco²-Zone Artisanale de la Touche-35890 BOURG DES COMPTES

Durée : 14 h (2 jours)

Tarifs : 700€ HT et 840 € TTC

* Si vous avez besoin d'aménagements spécifiques pour accéder ou suivre une formation, n'hésitez pas à nous prévenir afin que nous prenions les mesures nécessaires.